

AVIS D'APPEL PUBLIC A LA CONCURRENCE

Pouvoir Adjudicateur (adresse de réception des offres)	Service Départemental d'Incendie et de Secours de la Somme Monsieur le Président du Conseil d'Administration du SDIS de la Somme 7, allée du Bicêtre - BP 2606 80 026 AMIENS Cedex 1 Tel : 03.64.46.16.00 / Fax : 03.64.46.16.16
Objet précis du marché	<p style="text-align: center;"><u>Fourniture de tenues légères de décontamination à l'usage des sapeurs-pompiers de la Somme</u></p> <p>Le présent marché porte sur la fourniture de 150 TLD intégrant les gants, les sur-bottes et les capuches adaptées aux masques à cartouche.</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Les 150 TLD se déclinent comme suit : <ol style="list-style-type: none"> 1. 50 unités Taille L 2. 50 unités Taille XL 3. 50 unités Taille XXL ▪ La combinaison doit avoir une durée de vie de 5 ans minimum ▪ Ce matériel de décontamination est destiné à la protection individuelle du personnel des véhicules d'incendie et de secours lors d'accident ou d'incident nucléaire, radiologique, biologique ou chimique. <p><u>Conformité aux normes européennes en vigueur :</u></p> <p>L'ensemble de protection proposé doit être conforme aux normes européennes suivantes :</p> <ul style="list-style-type: none"> - norme EN 14605 (protection chimique) - norme EN ISO 6529 (perméation) - norme EN 1073-2 (protection contre les particules radioactives) - norme EN 14126 (protection biologique) - norme EN 1149 (protection électrostatique) <ul style="list-style-type: none"> ▪ La combinaison de Catégorie 3 doit être de type 3-b au minimum ▪ La résistance NRBC et la résistance mécanique doivent être assurées au niveau des coutures, fermetures, jonctions et assemblage de la combinaison ▪ La combinaison doit être visible par le biais de sa couleur ou d'un adhésif fluorescent ▪ Les gants de protection sont intégrés à la combinaison et doivent permettre une protection chimique conformément à la norme EN 374-1 ▪ La combinaison sera marquée « SDIS 80 » en lettre de couleur noir.
Procédure	Procédure adaptée
Justificatifs à produire	<p><u>Conformément aux articles 43, 44 et 45 du code des marchés publics, le candidat produit à l'appui de sa candidature :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - une copie du ou des jugements prononcés, s'il est en redressement judiciaire ; - une déclaration sur l'honneur pour justifier qu'il ne fait pas l'objet d'une interdiction de concourir ; - une déclaration concernant le chiffre d'affaires global réalisées au cours des 3 dernières années ; - un document relatif aux pouvoirs de la personne ou des personnes habilitées à engager la société. - Présentation d'une liste des principales fournitures réalisées au cours des trois dernières années, indiquant le montant, la date et le destinataire public ou privé. <p><u>Conformément à l'article 46 du code des marchés publics, sont à produire au moment de l'attribution :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - Une attestation de fourniture de déclarations sociales émanant de l'organisme de protection sociale chargé du recouvrement des cotisations et des contributions sociales - Une attestation sur l'honneur du cocontractant du dépôt auprès de l'administration fiscale, à la date de l'attestation, de l'ensemble des déclarations fiscales obligatoires - Un extrait de l'inscription au registre du commerce et des sociétés (K ou K bis) - Une attestation sur l'honneur à la date de signature du contrat de la réalisation du travail par des salariés employés régulièrement au regard des articles L.1221-10, L.3243-2 et R.3243-1 du Code du Travail. - Les attestations et certificats délivrés par les administrations et organismes compétents prouvant qu'il a satisfait à ses obligations fiscales et sociales.
Modalités de réception des offres	<u>Devis, offre de prix ou proposition de contrat</u> + pièces demandées ci-dessus A envoyer par Courrier à l'adresse ci-dessus et indiquer sur l'enveloppe : « l'objet du marché » et « ne pas ouvrir »
Critères d'attribution	Offre économiquement la plus avantageuse appréciée en fonction des critères pondérés de la façon suivante : <ul style="list-style-type: none"> ▪ Délais de livraison : 60% ▪ Conditions de garantie : 5% ▪ Valeur technique : 20% ▪ Prix : 15%
Réceptions	- Date et heure limites de réception des offres Mardi 17/04/ 2012 – 12h00
Renseignements	Groupement Logistique – Service Matériels : Cne Antoine SAVEY – 03 64 46 16 20
Modalités de financement et règlement	Selon les règles de la comptabilité publique. Par mandat administratif
Validité	Durée de validité des offres 90 jours
Parution	02/04/2012